

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**COMMUNIQUE N°** A13-158 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24 MAI 2022

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/D13-66/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, relatif aux travaux de mise en conformité des salles de radiologie des hôpitaux régionaux de Garoua et de MOKOLO ainsi que l'hôpital de District de KAELE

**Financement : BIP 2021**

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°** 5791 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 14/05/2022

L'entreprises ci-dessous désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

| N° de lot | Objet  | Attributaire  | Montant TTC en F C FA | Délai d'exécution | OBSERVATIONS |
|-----------|--|---|-----------------------|-------------------|--------------|
| 01        | Travaux de mise en conformité des salles de radiologie de l'Hôpital Régional de MOKOLO   | GROUPEMENT BIOGENIX/MOU GNAL<br>BP :17 064<br>Yaoundé | 8 473 000             | 02 mois           | attributaire |
| 02        | Travaux de mise en conformité des salles de radiologie de l'Hôpital Régional de Garoua   | GLOBAL IBC<br>Tel : 10 106<br>Yaoundé                 | 19 612 437            | 02 mois           | attributaire |
| 03        | Travaux de mise en conformité des salles de radiologie de l'Hôpital de District de KAELE | GROUPEMENT BIOGENIX/MOU GNAL<br>BP :17 064<br>Yaoundé | 14 790 578            | 02 mois           | attributaire |

Les mandataires de desdites entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE
- CFC/MINSANTE
- DRFP/SDBF/SM
- CHRONO/ARCHIVES

